

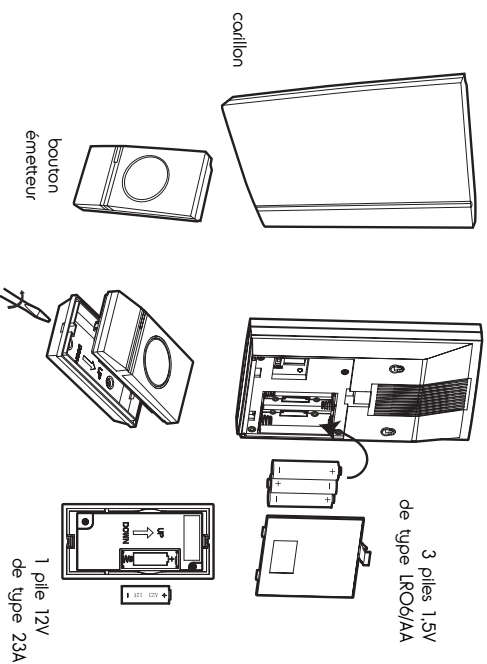
F CARILLON SANS FIL - réf. 102321-102323

NOTICE DE MONTAGE

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Sonneries : 32 sonneries dont 24 sonneries polychromiques
- Portée 200m (en champ libre)
- Pile bouton émetteur (fournie) : 12V de type 23A
- Piles carillon (non fournies) : 3 piles 1,5V de type LRO6/AA
- Fréquence de transmission : 433,92 MHz

2. INSTALLATION DES PILES

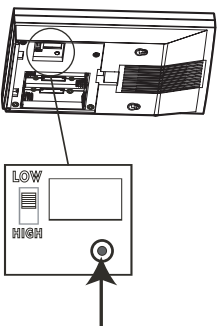


Précisions relatives à la protection de l'environnement

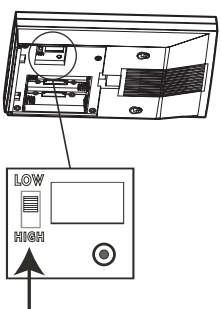
Le consommateur est tenu par la loi de recycler toutes les piles et tous les accus usagés. Il est interdit de les jeter dans une poubelle ordinaire! Des piles/accus contenant des substances nocives sont marqués des symboles figurant ci-contre qui renvoient à l'interdiction de les jeter dans une poubelle ordinaire. Les désignations des métaux lourds correspondants sont les suivants Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb. Il est possible de restituer ces piles/accus usagés auprès des déchetteries communales (centres de tri de matériaux recyclables) qui sont dans l'obligation de les récupérer.

Ne pas laisser les piles/piles boutons/accus à la portée des enfants. Les conserver dans un endroit qui leur est inaccessible. Il y a risque qu'elles soient avalées par des enfants ou des animaux domestiques. Danger de mort! Si cela devait arriver malgré tout, consulter immédiatement un médecin ou se rendre à l'hôpital! Faire attention de ne pas court-circuiter les piles, ni les jeter dans le feu, ni les redrainer. Il y a risque d'explosion!

3. CHOIX DE LA SONNERIE



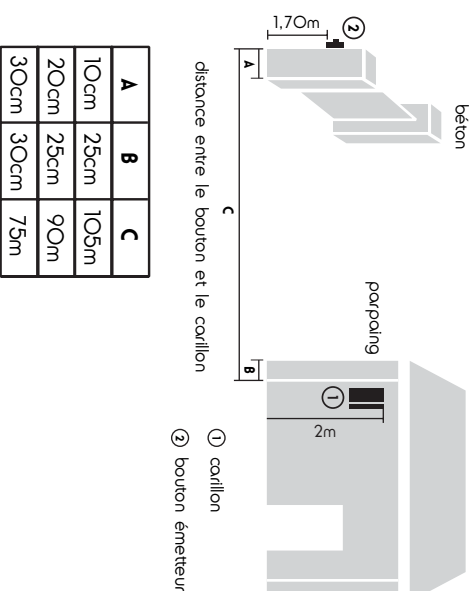
4. RÉGLAGE DU VOLUME DE LA SONNERIE



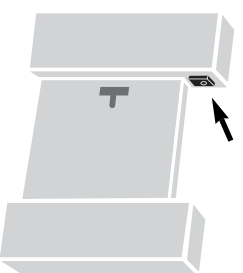
5. INSTALLATION

Il est conseillé de faire des essais de placement pour trouver l'endroit idéal où la sonnette et le carillon fonctionneront en harmonie, sans le moindre problème. Tous deux devront être placés le plus haut possible.

Rappel :
La portée mentionnée sur l'emballage est la portée en champ libre, c'est à dire sans obstacle entre le bouton et le carillon.
La portée d'un carillon sans fil dépend de l'environnement dans lequel il est placé. Toute perturbation électromagnétique (proximité de ligne haute ou moyenne tension, proximité d'un compteur EDF...) ou tout élément solide tel que infrastructure métallique, béton armé ou autre pouvant faire obstacle entre le bouton émetteur et le carillon entraine automatiquement une réduction de la transmission des ondes radio, donc de la portée du carillon. Voici des exemples qui vous donneront une indication sur la portée suivant les obstacles rencontrés (en fonction de l'épaisseur du pilier du portillon, et de l'épaisseur du mur de la maison).

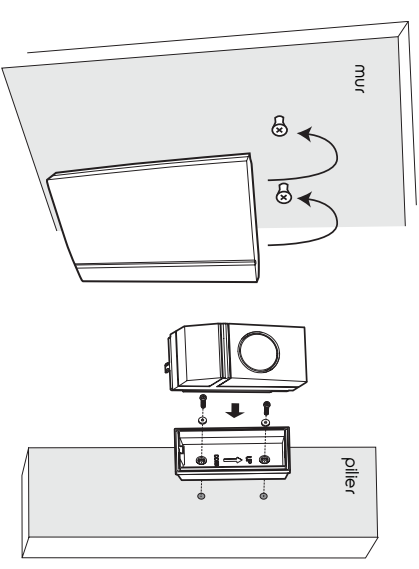


Données indicatives : des variations peuvent être liées à la composition des matériaux et à la configuration du site. Ces données ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la société AVIDSEN. Dans certains cas, on peut améliorer la portée du carillon en plaçant le bouton pushoir suivant le dessin :



Dans tous les cas, il est conseillé avant toute installation définitive, de faire des essais pour trouver l'endroit idéal où le bouton et le carillon fonctionneront en harmonie sans aucun problème.
Conseil : ne jamais placer le bouton sur une surface métallique (boite à lettres, etc...)

6. UNE FOIS L'EMPLACEMENT DÉTERMINÉ



7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Entretien et nettoyage

Avant tout entretien, retirer les piles de l'appareil.
Ne pas nettoyer le produit avec des substances abrasives ou corrosives.
Utiliser un simple chiffon doux légèrement humidifié.
Ne pas vaporiser à l'aide d'un détergent, ce qui pourrait endommager l'intérieur du produit.

Garantie

Ce produit est garanti 2 ans, pièces et main d'œuvre, à compter de la date d'achat. Il est impératif de garder une preuve d'achat durant toute cette période de garantie.
La garantie ne couvre pas les dommages causés par négligence, par chocs et accidents.
Aucun des éléments de ce produit ne doit être ouvert ou réparé, excepté pour l'insertion des piles ou pour leur remplacement, par des personnes étrangères à la société AVIDSEN. Toute intervention sur l'appareil annule la garantie.

Recyclage

Ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.

Assistance téléphonique

En cas de problème, contacter notre Hotline au 0892 701 369 (Audiotel : 0.337 Euros TTC/min)

avidsen
Simplicity & Comfort*



**DECLARATION DE CONFORMITE CE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)**

SOCIETE (fabricant, mandataire, ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)

Nom : **SAS AVIDSEN**

Adresse : **NODE PARK Touraine
37310 TAUXIGNY
France**

Téléphone : **(33) 2 47 34 30 60** Télécopie : **(33) 2 47 34 30 61**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Marque : **AVIDSEN**

Désignation commerciale : **Carillon sans fil**

Références commerciales : **IO2321 - IO2323**

Référence usine : **M-628**

Je soussigné,

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE : Alexandre Chaverot, président

Déclare sous mon entière responsabilité que : le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles applicables de la directive 1999/5/CE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et de la reconnaissance mutuelle de leur conformité :

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur :

Article 3.1 a : (protection de la santé et sécurité des utilisateurs)

Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60065 (ed. 2002) + A1 :2006

Article 3.1b : (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique)
Normes CEM appliquée : EN 301489-3 V1.4.1 & EN 301489-1 V1.6.1

Article 3.2 : (utilisation efficace du spectre radioélectrique, de façon à éviter les interférences dommageables)
Normes RADIO appliquées : EN 300 220-2 V2.1.

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées .

Date : **12 Juin 2008**

Signature :



**DECLARATION DE CONFORMITE D'UN EQUIPEMENT RADIOELECTRIQUE
(DIRECTIVE R&TTE 1999/5/CE)**

SOCIETE (fabricant, mandataire, ou personne responsable de la mise sur le marché de l'équipement)

Nom : **BENELCOM SPRL**

Tél. : **+32 4 248 19 28**

Adresse : **Rue du Tige 13 boîte 23
4040 HERSTAL (Belgique)**

Fax. : **+32 4 248 22 42**

IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Marque : **Avidsen**

Désignation commerciale : **Carillon sans fil**

Référence commerciale : **IO2321 - IO2323**

Je soussigné,

NOM ET QUALITE DU SIGNATAIRE: Philippe CAPOCCI

Directeur Général

Déclare sous son entière responsabilité que le(s) produit(s) décrit(s) ci-dessus est (sont) en conformité(s) avec les exigences essentielles applicables et en particulier celle de la directive 1999/5/CE concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et de la reconnaissance mutuelle de leur conformité

Que sa conformité a été évaluée selon les normes applicables en vigueur:

Article 3.1a: (protection de la santé et sécurité des utilisateurs)

Norme de sécurité électrique appliquée : EN 60065 (ed. 2002) + A1 :2006

Article 3.1b: (exigences de protection en ce qui concerne la compatibilité électromagnétique)
Norme CEM appliquée : EN 301 489-3 V1.4.1 & EN 301 489-1 V1.6.1

Article 3.2: (utilisation efficace du spectre radioélectrique, de façon à éviter les interférences dommageables)
Norme RADIO appliquée : EN 300 220-2 V2.1.

A cet effet, déclare que toutes les séries d'essais radio ont été effectuées.

Fait à Herstal, le 12/06/08

Philippe CAPOCCI
Directeur Général